

COMPÉTENCES ET BUDGET

COMPÉTENCES



Consultez les statuts d'intérêts
communautaires de la communauté
d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

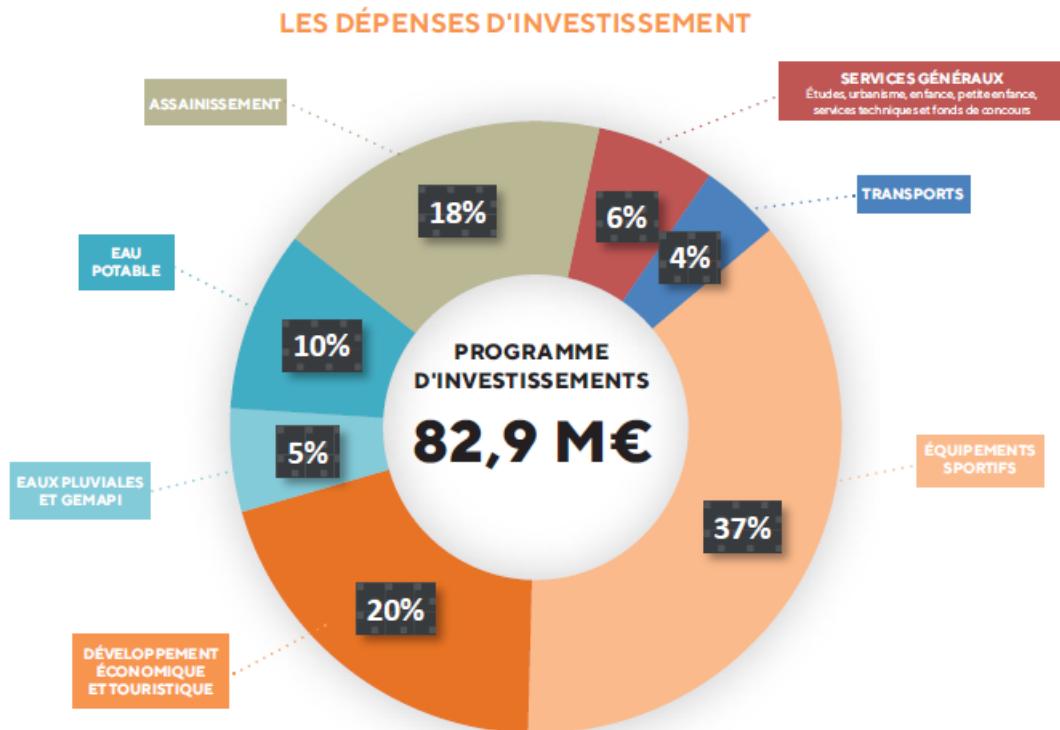
Télécharger

BUDGET 2025

Un budget 2025 ambitieux avec de nombreux projets qui se concrétisent :

Construction d'un centre aquatique à Crécy-la-Chapelle et d'une halle des sports à Coulommiers, déploiement de la fibre optique, sécurisation de la production d'eau potable, mise en service de stations d'épuration... la communauté d'agglomération maintient un rythme élevé d'investissements sur le territoire, sans augmenter les taux intercommunaux des impôts et en maintenant un niveau d'endettement faible. L'agglomération a également fait le choix de financer de nombreux travaux pour réduire le risque d'inondations et de ruissellements, pour aider les communes à protéger leurs

habitants. Au total, le budget général de la communauté d'agglomération s'élève à 117,4M€ pour l'année 2025.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget global des dépenses de fonctionnement de l'agglomération pour 2025 est de 53 467 639€ (hors ordures ménagères)

Les principales dépenses :

Petite enfance et accueils de loisirs : 8 863 441€

Sport (stades, gymnases, piscines) : 3 346 673 €

Habitat (Plan Local de l'Habitat, PLU et Urbanisme) : 1 690 973 €

Gestion de l'eau (Prévention des inondations et Eaux Pluviales) : 3 364 348 €

France Services et insertion professionnelle : 1 289 495 €

Transports : 1 245 900 €

FONDS DE CONCOURS : UNE ENVELOPPE DE 1000 000 € ALLOUÉE AUX COMMUNES

En 2025, la communauté d'agglomération a décidé d'accompagner financièrement les communes dans leurs projets à rayonnement intercommunal, contribuant ainsi à un aménagement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'attribution des fonds s'effectuera sur des critères précis pour des projets dans les domaines de la santé, du tourisme, de la mobilité douce ou encore de l'enfance.

Plus d'infos sur www.coulommierspaysdebie.fr

La création du fond de concours a été votée au conseil communautaire du 4 mars 2025.

UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE

L'encours de la dette de la communauté d'agglomération au 1er janvier 2025 est de 10 778 698 €, soit une dette par habitant d'environ 101 € (contre 380 €/habitant au niveau national). La capacité de désendettement* au 31/12/2024, sur le budget général est de moins d'un an.

*Capacité de désendettement : encours de la dette/épargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.

Page actualisée le 28/04/2025

13 rue du Général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter



Copyright 2026 Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie